

matériel, s'il avait été coupé sur les terres de la Couronne, vers 1900 et réussit à arrêter cette perte économique. Une législation semblable a depuis été adoptée par le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux, qui s'étendit ensuite aux bois à pulpe et autres produits bruts de la forêt.

L'industrie du bois qui a débuté dans le Québec et le Nouveau-Brunswick pour s'étendre ensuite au Haut-Canada, a graduellement avancé vers l'Ouest à travers le vieil Ontario, en longeant le haut de la rivière Ottawa et ses tributaires, contournant la baie Georgienne et pénétrant dans le nouvel Ontario ou l'Ontario Nord, et atteignant les districts du lac des Bois et de la rivière La Pluie. Cette industrie est encore l'une des plus importantes de ces régions. L'abatage du bois au nord des Prairies, où les arbres n'ont jamais été particulièrement gros ni abondants, a fait des progrès avec la colonisation, mais la production ne dépasse pas généralement la demande locale. En 1908, la Colombie Britannique fournissait moins d'un cinquième de la production totale de bois au Canada, tandis qu'en 1926 cette proportion dépassait 50 p.c., faisant voir avec quelle rapidité le centre de production s'était déplacé vers l'ouest. La Colombie Britannique a ajouté plusieurs nouvelles essences au bois offert sur le marché et elle possède actuellement les futaies les plus denses ainsi que les plus grands arbres au Canada. Les remarquables développements de la fabrication de la pulpe et du papier au vingtième siècle ont déclenché une seconde vague d'exportation forestière qui a passé sur les provinces de l'Est et a donné naissance à une industrie qui a dès maintenant surpassé celle du bois de sciage, et est aujourd'hui la plus importante industrie manufacturière du Canada et la source du plus grand item de nos exportations après le blé.

Sous-section 1.—Opérations dans les chantiers.

Les différences qui existent entre les diverses conditions forestières du Canada créent nécessairement la diversité des méthodes d'abatage. En général, le climat de l'est du Canada est tel que la coupe et le transport des billots peuvent s'effectuer à moins de frais durant l'automne et l'hiver. Les arbres étant abattus et dépouillés, leurs troncs sont conduits jusqu'au cours d'eau ou lac le plus rapproché, où ils sont empilés sur la glace. Le plus souvent, le grand nombre de cours d'eau et les communications existant entre les lacs et les rivières permettent le flottage des billots depuis la forêt jusqu'à la scierie ou la pulperie, au moment de la fonte des neiges, à un coût minime. C'est pourquoi, à l'est des Montagnes Rocheuses, cette industrie s'exerce presque exclusivement à la même saison, d'année en année. Le plus souvent, les bûcherons sont également employés aux opérations du flottage. Des entreprises financées par les marchands de bois construisent des barrages et estacades pour faciliter le passage des billots flottants. Les billots sont finalement assortis et livrés à leurs propriétaires respectifs. En Colombie Britannique, la rareté des cours d'eau flottables et la plus grande dimension des billots nécessitent l'usage des méthodes différentes. Les billots sont halés par des câbles qu'actionnent des machines à vapeur portatives. Ils sont transportés aux scieries ou aux cours d'eau flottable par des chemins de fer construits à cet effet, ou, assez souvent par des camions automobiles. Ces opérations, à peu près indépendantes du gel, de la neige ou du grossissement des cours d'eau par la fonte des neiges, s'effectuent généralement durant l'année entière.

Dans l'est du Canada, les opérations de coupe de bois en forêt sont exécutées par les propriétaires de scieries ou par les locataires de terres boisées, souvent par l'intermédiaire d'entrepreneurs, de sous-entrepreneurs ou de tâcherons. Dans les parties du pays où la population est le plus dense, des quantités considérables de